

LA FRANCAISE LUX

Société Anonyme - Société d'Investissement à Capital Variable
60, avenue J.F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg, de droit luxembourgeois
R.C.S. Luxembourg : B 66. 785
(la « **Société** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT INFLECTION POINT CARBON IMPACT GLOBAL (LE « COMPARTIMENT »)

Luxembourg, le 26 novembre 2021

Cher Actionnaire,

Le Conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») vous informe par la présente des changements suivants à apporter au prospectus de la Société (le « **Prospectus** ») :

1) Clarification de la politique d'investissement

Le premier paragraphe de la politique d'investissement du Compartiment sera également clarifié afin d'inclure un pourcentage concret d'exposition aux actions et obligations et ainsi se lire comme suit :

« Le compartiment investit principalement dans des actions émises par des sociétés mondiales, y compris celles des marchés émergents, engagées à réduire leurs émissions de carbone, à étendre leur stratégie visant à réduire les émissions de carbone et à remplacer les sources d'énergie fossile par des alternatives à faible émission carbone.

Le Compartiment investit au moins 66 % de son actif net dans des actions et des titres assimilés à des actions émis par des sociétés à grandes capitalisations, tous secteurs confondus. Les investissements peuvent inclure des ADR (American Depositary Receipts) ou des GDR (Global Depositary Receipts). »

2) Mise à jour des avertissements concernant les risques

Conformément à la politique d'investissement déjà applicable, une référence au risque de crédit et au risque lié aux produits dérivés a été ajoutée à la liste des risques généralement associés aux circonstances de marché ordinaires. La référence liée aux risques de liquidité a été supprimée des risques généralement associés à des conditions de marché inhabituelles.

Par ailleurs, une référence au risque de contrepartie a été ajoutée à la liste des risques généralement associés à des circonstances de marché inhabituelles.

3) Utilisation d'un indice de référence

Afin d'assurer la conformité avec les exigences de divulgation prévues par les questions-réponses de l'AEMF sur la directive OPCVM relatives à l'utilisation d'un indicateur, le paragraphe suivant a été ajouté à la politique d'investissement :

« Le compartiment est géré de manière active et discrétionnaire. Le compartiment n'est pas géré par référence à un indice. »

Les mises à jour décrites ci-dessus sont des clarifications et n'ont aucun impact sur la gestion du Compartiment, sa répartition d'actifs ou son profil de risque.

La version mise à jour du prospectus (intégrant notamment les changements ci-dessus) sera disponible en français et en néerlandais, ainsi que les rapports annuel et semestriel, en anglais au siège de la Société ou auprès de : LA FRANCAISE ASSET MANAGEMENT – Département Marketing -128 boulevard Raspail – 75006 PARIS –ou e-mail : contact-valeursmobilieres@la-francaise.com et en Belgique auprès de CACEIS Belgium SA Limited Company, 86 C B320 Avenue du Port, B-1000 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV. dès qu'elle aura été validée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg.

Les DICI et le prospectus du SICAV sont disponibles gratuitement en français et néerlandais, les rapports annuels et les rapports semestriels sont quant à eux disponibles en anglais sur le site : www.fundinfo.com ou auprès de : LA FRANCAISE ASSET MANAGEMENT – Département Marketing -128 boulevard Raspail – 75006 PARIS –ou e-mail : contact-valeursmobilieres@la-francaise.com et en Belgique auprès de CACEIS Belgium SA Limited Company, 86 C B320 Avenue du Port, B-1000 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV

Avec nos meilleures salutations,

Au nom du Conseil d'administration